

Plan Local d'Urbanisme

Déclaration de projet valant Mise en Compatibilité du PLU

Tome 4 - Planche de zonage

Dossier approuvé le 21/11/2022 par délibération du Conseil Municipal

Légende

- Limite de zone et de secteur
- Alignement obligatoire
- Espace Boisé Classé
- Emplacement réservé
- Servitude de hauteurs des constructions
- Servitude de mixité sociale au titre de l'article L 123-2-b du C.U.
- Emprise maximale de constructions
- Plantations à réaliser

